

2^e Tour de la Coupe de France



LA COUPE
DE TOUS LES
POSSIBLES

Vendredi 30 août 2024

SOMMAIRE

L'ACTU DE LA SEMAINE	3
PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION	11
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION SENIORS.....	14
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION JEUNES.....	19
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE.....	34



Mise en page : Morgan Billaut

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football

66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

L'ACTU DE LA SEMAINE

COUPE DE FRANCE : ORGANISATION 2EME TOUR



Organisation du 2ème tour de la Coupe de France

Horaires

Étant gérées par la Ligue d'Occitanie de Football, les modifications d'horaires ne doivent pas être adressées au service Compétitions du District mais à la LFO.

Arbitres

Les clubs qui souhaitent demander des arbitres assistants doivent remplir [le document sur ce lien](#) et l'envoyer à la LFO aux adresses emails administratif-cra@occitanie.fff.fr et competitions@occitanie.fff.fr

Le District de l'Hérault

RENTREES DU FOOT : ORGANISATION – INSCRIPTIONS

Suite à l'email de Yoann Vincent, CTD DAP, aux clubs Héraultais le 26-08-2024 :

Tout d'abord, nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous ainsi que de passer une excellente saison 2024-2025 😊

Organisation Rentrées du Foot

Les dates prévues :

14/09 pour les U10-11

21/09 pour les U08-09

29/09 pour les U06-07

05/10 pour les U8 à U11 F

Voici à l'heure actuelle les clubs s'étant positionnés pour recevoir une ou plusieurs rentrées du foot :

ENSERUNE FC / FC PAS DU LOUP / ESCMM / FC ST PARGOIRE / FC PRADEEN / RCO AGATHOIS / BS COURNONSEC / US VILLEVEYRAC / OL SAINT ANDREEN / FC SUSSARGUES / BOUZIGUES LOUPIAN AC / ES PEROLS / FC THONGUE ET LIBRON / US BEZIERS / FC SAUVIAN / US VILLENEUVOISE / OL MARAUSSANAIS / LA CLERMONTAISE / AS VALERGUES / FC PETIT BARD

Inscriptions aux Rentrées du Foot

Veuillez trouver ci-dessous les formulaires d'inscriptions pour les Rentrées du Foot.

ATTENTION : les inscriptions à la rentrée du foot sont différentes des ENGAGEMENTS à la saison. Une inscription pour la rentrée du foot ne valide pas l'engagement d'une équipe pour la saison et inversement.

Il est possible également, d'inscrire seulement 2 équipes par sous-catégories pour la rentrée du foot : c'est à dire par exemple : 2 U6 / 2 U7 / 2 U8 / 2 U9 :

[Inscription Rentrée du Foot des U10-U11](#)

[Inscription Rentrée du Foot des U8-U9](#)

[Inscription Rentrée du Foot des U6-U7](#)

[Inscription Rentrée du Foot Féminin](#)

N'ayant pas encore beaucoup de lieux dans certains secteurs, nous ferons avec la commission foot animation, une répartition géographique de vos équipes inscrites sur ces rentrées.

Bonne réception 😊

Restant à votre disposition si besoin



Yoann VINCENT
Conseiller Technique DAP

District de l'Hérault de Football

Tél : 07 57 84 25 12
Mail : yvincent@herault.fff.fr
Site Internet : herault.fff.fr

INFORMATIONS FOOTBALL FEMININ



Les clubs héraultais ont été informés par emails des dates de clôture des engagements pour la saison 2024-2025 :

Senior féminin à 8 = **25 août**

Challenge Maurice Balsan = **25 août**

U18F à 8 + coupe = **8 septembre**

U15F à 8 + coupe = **8 septembre**

U13F à 8 = **8 septembre**

U7F/U8F/U9F = **29 septembre**

U11F à 5 = **29 septembre**

U11F à 8 = **29 septembre**

U13F à 5 = **29 septembre**

Engagements

Ils sont à faire au plus tôt sur la Plateforme FAL (Football animation et Loisirs), pour laquelle vous trouverez des tutos d'utilisation [ICI](#)

Calendrier

Seniors et U18

[lien vers le calendrier](#)

U15 F et U13 F

Rassemblement le 21 septembre

Début des brassages le 28 septembre

U13 F à 5 / U11 F à 5 et 8 et U8 F

le 5 octobre

Candidatures Rentrées du Foot

Elles se font sur ce [lien](#)

Le secrétariat de la Commission du Football Féminin

INFORMATIONS FOOTBALL ANIMATION

Les clubs Héraultais ont été informés par emails des dates de fermeture des engagements pour la saison 2024-2025

U10/U11 + plaisir = **8 septembre**

U12 groupe 1 et 2 = **8 septembre**

U13 groupe 2 et 3 + plaisir = **8 septembre**

U6/U7/U8/U9 + Confirmés U8/U9 = **29 septembre**

Engagements

Ils sont à faire au plus tôt sur la Plateforme FAL (Football animation et Loisirs), pour laquelle vous trouverez des tutos d'utilisation [ICI](#)

Calendrier animation

Il sera élaboré le mardi 27 août prochain en réunion sera mis à disposition en fin de semaine prochaine mais vous pouvez déjà noter

Reprise U12-13 : Brassage journée 1 le 21 septembre

Reprise des U10-11 : Rentrée du foot le 14 septembre

Reprise des U8-9 : Rentrée du foot le 21 septembre

Reprise des U6-7 : Rentrée du foot le 28 septembre

Candidatures Rentrées du Foot

Elles se font sur ce [lien](#)

Le secrétariat de la Commission du Football D'Animation

DEBUT DES COMPETITIONS - QUELQUES RAPPELS FMI ET COUPES

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DEBUT DE SAISON



Nous partageons l'e-mail envoyé aux clubs par la LFO
Merci de bien lire les préconisations

DEBUT DES COMPETITIONS

Avant la rencontre :

- Correspondant FootClubs : vous devez **configurer les utilisateurs habilités** sur la compétition souhaitée (coupes et championnats). Sur FootClubs, rubrique Organisation, puis Utilisateurs FootClubs. Cocher sur l'utilisateur souhaité, cocher "Gestion feuille de match informatisée" puis les équipes souhaitées et Valider en bas de page.
- Dirigeant : **préparez votre feuille de match informatisée sur l'adresse web <https://fmi-core-compo.fff.fr/>**
- Cette adresse sera dorénavant **le seul accès possible** pour préparer les compositions à l'avance **pour les deux équipes**. Il n'est plus possible de préparer à l'avance sa composition sur la tablette dans l'application Feuille de Match.
- Sur la tablette du match : téléchargez la nouvelle application Feuille de Match informatisée. L'adresse web : <https://fmi-core.fff.fr/>. Sur la page de connexion, il y a le lien sous l'illustration : « Comment installer la FMI sur ma tablette »
- Chargez les données de la rencontre **H-4 avant la rencontre**.

Après la rencontre :

- Transmettre la feuille de match dans les **4 heures** qui suivent la rencontre.

COUPES NATIONALES :

COUPE DE FRANCE – Quelques points pour les deux premiers tours

- Nombre de joueurs autorisés sur la feuille de match : 16
- Le N°16 doit obligatoirement être un gardien de but.
- Les joueurs remplacés peuvent continuer à prendre part à la rencontre en tant que remplaçant
- Seuls 14 joueurs peuvent prendre part à la rencontre
- En cas d'égalité, pas de prolongation. Tirs aux buts.

COUPE GAMBARDELLA – Quelques points pour la phase régionale

- Joueurs autorisés : Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés U18 et U17. Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF. **U19 interdits.**
- Nombre de joueurs autorisés sur la feuille de match : 16
- Le N°16 doit obligatoirement être un gardien de but.
- Les joueurs remplacés peuvent continuer à prendre part à la rencontre en tant que remplaçant
- Seuls 14 joueurs peuvent prendre part à la rencontre
- En cas d'égalité, pas de prolongation. Tirs aux buts.
- Joueurs "interdits de compétitions nationales" non autorisés
- Conformément à l'article 160.a des R.G. de la FFF : *"Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements"*

[Document joint](#)

Bonne reprise

La Commission Communication du District

FORMATIONS CROS DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2024**A l'attention du Mouvement Sportif Régional**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ce programme de formation mis à jour pour les mois de septembre à décembre 2024, le plus largement possible au sein de vos comités départementaux, clubs...

Nous vous informons **qu'il reste encore quelques places** pour participer à la formation à distance « **Les différents types de subventions et leurs procédures** » qui aura lieu **le jeudi 12 septembre et le vendredi 13 septembre 2024, de 9h à 12h30.**

Programme et lien pour accéder au formulaire d'inscription (en bas à droite de la page Internet en cliquant sur : « Inscrivez-vous ») : [CLIQUEZ ICI](#)

Également :

Le CROS Occitanie, en collaboration avec les CDOS, prépare son prochain catalogue régional de formations **2025** en direction des dirigeants bénévoles, bénévoles et salariés du mouvement sportif.

La campagne de recensement de vos besoins en formation est ouverte !

Vous pouvez dès à présent répondre au formulaire en ligne sur notre site Internet.

Cliquez [ICI](#) et laissez-vous guider en fonction de votre département (1 réponse par personne).

Nous attendons vos réponses **avant le 20 septembre 2024 !**

N'oubliez pas d'indiquer vos autres suggestions de formations si vous en avez et continuez à suivre toute notre actualité « Formations » sur le site Internet du CROS Occitanie [ICI](#)

Vous trouverez les renseignements utiles sur toutes les formations (programmes, tarifs, horaires, **formulaires d'inscription...**) sur le site Internet du CROS Occitanie à l'adresse suivante : <http://www.cros-occitanie.fr/formations>

Vous en remerciant par avance et restant à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Bien sportivement.



PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du mercredi 21 Aout 2024

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - Elodie VIGNAL - Carole PISTRE - MM. Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Robert GADEA - Frédéric GROS - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Driss EL BANE - Jacques NAUDET - Jean-Pascal SINGLA - José GARCIA**

Absents excusés : **MM. Pierre HENRY - Frédéric CACERES - Khalid FEKRAOUI - Olivier SIMORRE**

Participent à la réunion : **MM. Jean-Philippe BACOU - Fabien DURANTE MALVY**

Le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I Communication du Bureau du Comité de Direction (CD)

- Assemblée Générale d'hiver

Elle aura lieu le 23/11/2024, le lieu restant à déterminer.

- Enveloppe FAFA « clubs »

Les aides financières de la FFF destinées aux instances et aux clubs amateurs pour les accompagner dans leurs projets de développement et de structuration sont en baisse significative en fonction des projets à cofinancer. Il est conseillé aux clubs intéressés de déposer leurs dossiers dès l'ouverture des demandes de subvention en prenant contact avec le District (Administration générale).

- Véhicule District (FAFA « instances »)

Pour tenir compte des multiples déplacements à effectuer par les salariés et les membres de commission et du CD le trésorier propose de déposer un dossier FAFA pour l'achat d'un véhicule Volkswagen de type Caddy.

La proposition est soumise au vote des membres du CD : *Proposition votée à l'unanimité*

- Packs bénévoles

Hervé GRAMMATICO, Vice-président, Trésorier Général, propose aux membres du CD de renouveler les équipements qui seront proposés à tous les bénévoles du District ainsi qu'aux salariés. Il présente un pack à la validation des membres :

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

- Cooptation représentant du MHSC

Pour assister aux CD du District de l'Hérault, le MHSC propose la candidature de M. Alain Masini pour représenter le club. Il est proposé aux membres du CD de voter la cooptation d'Alain Masini :

La proposition est validée à l'unanimité

- Contrats apprentissage

Le CD va procéder à l'embauche de trois apprentis sans promesse d'embauche pour la comptabilité, la communication et le pôle technique.

- **PV AG du 22 juin 2024**

Après lecture du PV par les membres du CD, le procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale du 22 juin 2024 à Gignac est proposé aux membres du CD pour validation : *PV validé à l'unanimité*

II FINANCIER

- **Camera Veo**

Le pôle technique du District a sollicité le CD pour l'achat d'une camera Veo pouvant être utilisée lors des centres de perfectionnement, détecteurs, formations, ainsi que pour toutes manifestations organisées par le District. La proposition d'achat est soumise à l'approbation des membres du CD : *Proposition votée à l'unanimité*

III COMPOSITION DES COMMISSIONS

- Après consultation de chaque président de commission pour avis, une liste de membres des commissions nécessaires au fonctionnement du District est soumise au vote du CD. Après étude de chaque candidature précisant les choix et donnant les horaires de disponibilité, les commissions sont soumises au vote :

Résolutions votées à l'unanimité

A noter que la Commission Technique ainsi que celles du Foot diversifié, la labellisation et la commission médicale seront validées au prochain CD.

La liste des commissions validées est jointe en annexe au PV.

IV ARBITRES ET DELEGUES

- **Rentrée des arbitres pour la saison 2024 – 2025**

La journée de rentrée des arbitres est organisée le 31/08/2024 à Valras pour les arbitres de la catégorie Senior, celle de la catégorie jeune à Clermont l'Hérault le 07/09/2024.

- **Affectations des arbitres**

Le Vice-Président délégué de la CDA présente les tableaux d'affectation des arbitres pour la saison 2024 – 2025. Ces tableaux sont soumis à l'approbation du CD :

Les tableaux d'affectation cités ci-dessus sont approuvés à l'unanimité

Les différents tableaux sont joints en annexe au PV.

- **Règlement Intérieur de la CDA**

Le règlement Intérieur de la CDA modifié pour la saison 2024 – 2025 est présenté au CD pour validation :

Le règlement ci-dessus est validé à l'unanimité

Le RI est consultable en suivant [ce lien](#)

- **Liste des délégués de match**

La liste des délégués officiels du District qui seront désignés par la Commission lors des rencontres officielles est proposée au vote des membres du CD :

La liste ci-dessus est validée à l'unanimité

La liste des délégués est jointe en annexe au PV

V PRATIQUE SPORTIVE**- Déclarations d'ententes à valider**

- U14 Ter, AS La Grande Motte (club support) / ES Le Grau du Roi - *accord des deux districts concernés*
- U15-2, ES Pérols (club support) / CE Palavas
- U14 Ter, Mèze Stade FC (club support) / Bouzigues Loupian AC
- U15, Mèze Stade FC (club support) / Bouzigues Loupian AC
- U17, Mèze Stade FC (club support) / Bouzigues Loupian AC
- U15, AS Puimissonnaise (club support) / RC Neffiès - Roujan

- Tournois à valider

- 31/08 et 01/09/2024 : AS Fabrèguoise, catégories U10 à U13
- 07/09/2024 : ES Paulhanaise, catégories U10 et U11
- 07/09/2024 : FC Lavérune, catégories U15 F, U18 F et Senior F
- 15/09/2024 : ECL Corneilhan-Lignan catégorie Senior F à 8
- 15/09/2024 : Arceaux Mpl, catégories U12 et U13
- 15/09/2024 : AS Puissalicon-Magalas, catégories U12, U13, U12 F et U13 F
- 22/09/2024 : Arceaux Mpl, catégories U10 et U11
- 28/09/2024 : Arceaux Mpl, catégories U8 et U9
- 05/10/2024 : Arceaux Mpl, catégories U6 et U7

- Prévisions des dates de tirages des Coupes

Dorénavant, un calendrier prévisionnel des dates de tirage des Coupes de l'Hérault sera publié sur l'agenda officiel du site internet.

- Carton vert

Le District de l'Hérault renouvelle son engagement dans l'opération « Carton Vert » pour la saison 2024 – 2025. Ce dispositif lancé par la F.F.F. est destiné à valoriser les bons comportements, il permet de récompenser les jeunes joueuses / joueurs qui se font remarquer pour de bonnes raisons. Il est décidé pour cette saison de privilégier la catégorie U17, les U15 étant récompensés par le challenge Robert Granier.

- Réunions des clubs de D1/D2/D3 Seniors

Avant la période « COVID » une réunion annuelle avec les clubs Seniors de D1 et D2 était organisé avant le début des championnats pour permettre aux entraîneurs et dirigeants de ces catégories d'échanger avec les arbitres et les membres du CD notamment sur les problématiques rencontrées la saison précédente, de prendre connaissance des modifications des lois du jeu ou règlementaires.

Le nouveau CD élu au mois de juin a pris la décision de renouveler ces réunions d'échange en élargissant les invitations aux clubs de D3.

Deux réunions sont prévues, le 6 septembre au soir à Montpellier et le 7 septembre le matin à Béziers. Les clubs concernés (l'entraîneur principal et le capitaine de chaque équipe) seront invités par mail à y participer.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE

LISTE DES COMMISSIONS VALIDES

Commission Départementale de l'Arbitrage

Michael TALAVERA : Président
Fabien DURANTE-MALVY : Vice-Président Délégué
Driss EL BANE
Gregory VILAIN
Ahmed BEN BOUAZZA
Gérard GOUEL
Gaëtan MARTIN
Valérie PEPIN
François PONCE
Bernard VELEZ
Gaëtan FLECHY
Frédéric GROS
Jean-Pascal SINGLA (représentant des éducateurs)
Joseph CARDOVILLE (représentant du CD)
Arnaud BAERT (Conseiller Technique Départemental)

Commission des Règlements et Contentieux

Joseph CARDOVILLE : Président
Gilles PHOCAS
Yves KERVENNAL
Frédéric CACERES
Francis PASCUITO
Guy MICHELIER
Robert GADEA (représentant du CD)

Commission de Discipline

Joel ROUSSELY : Président
Jean-Pierre CARUSO
José GARCIA
Francis PASCUITO
Daniel GUZZARDI
Joseph CARDOVILLE
Johnny VERSTAETEN (représentant de la CDA)
Robert GADEA (représentant du CD)

Commission d'Appel Discipline et Règlements

Olivier DISSOUBRAY : Président
Michel MAROT
Serge CHRETIEN
Marc GOUPIL
Yannick BAUDOUIIN
Gaëtan FLECHY (représentant la CDA)

Commission du Statut de l'Arbitrage

José GARCIA : Président
Roland BARRY
Laurent BOYER
José ORTEGA
Driss EL BANE
Grégory VILAIN
Fabien DURANTE MALVY

Commission du Bonus / Malus

Michel MAROT : Président
Marc GOUPIL
Jean-Michel RECH
Frédéric CACERES
Richard GABRIEL
Guy MICHELIER (représentant du CD)

Commission des délégués

Guy MICHELIER : Président
Olivier DISSOUBRAY
José GARCIA
Serge CHRETIEN
Richard SARTORI
Michel MAROT
Bernard PLOMBAT
Joseph CARDOVILLE (représentant du CD)

Commission du Foot Féminin

Pascal LEFEVRE : Président
Roland BARRY
Jean BRZOZOWSKI
Meriem FERHAT
Malik GUEDDARI
Mickael GUILLAMOT
Mickael HERRY
Vanessa MIZZI
Regis RUBIES
Robert GADEA (représentant du CD)

Commission du Foot Animation

Gaëtan ODIN : Co-Président Foot à 5
Alain HUC : Co-Président Foot à 8
Steve BOUE
Thierry BRES
Valentin CRINQUAND
Eddy GARONNE
Hervé GINESTET
Sébastien LE REST
Gilbert MALZIEU
Dominique MARCOS
Pierre PESCE
Jean-Lou PRIN
Thibault QUADRUPPANI
Guy REY
Bruno SZUKICS
Frédéric GROS (représentant du CD)

Commission des compétitions Jeunes

Jean-Michel RECH : Président
Steve BOUE
Christian CASTELLO
Stéphane CERRUTI
Valentin CRINQUAND
Eddy GARONNE
Franck GIDARO
Hervé GINESTET
Mebarek GUERROUMI
Guy REY
Patrick RUIZ
Jacques NAUDET (représentant du CD)

Commission des compétitions Seniors

Jacques GAY : Président
Bernard GUIRAUDOU
Patrick LANGELFELD
Bruno LEFEVERE
Christian PICHON THOMASSON
Sylvain SANNA
Jacques NAUDET (représentant du CD)

Commission des Terrains et Installations Sportives

Janik BARBUSSE : Président
Benjamin ANDRE
Michel BLANC
Ancil CHAPIN
Alain DELLONG
Monique FANGOUS JULIAT
Michel LA BELLA
Patrick RUIZ
Bruno SZUKICS
Baptiste DAYRE

Commission de la Communication

Frédéric GENTEL : Président
Benjamin ANDRE
Jean BRZOZOWSKI
Jean-Louis DENIZOT
Thibault QUADRUPPANI

Commission de la Labellisation

Frédéric CACERES : Président
Mickael GUILLAMOT
Henri HOPO KLE
Sébastien LE REST
Jean-Pascal SINGLA (représentant des éducateurs)
Elodie VIGNAL (Référente PEF)

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Norbert BOUZEREAU : Président
Serge CHRETIEN
Dominique MARCOS
Gilles MAURICE
Joel ROUSSELY

JEUNES DISTRICT 1 2024-2025

NOM
Elodie ARRONIZ
Julie GAUCHET
Guilhem GYBELY
Yahya HEDDOUN
Ziyed JAYACHE
Nassim Mohamed JOUINI
Sami MECHEROUH
Rabie Mehdi NASSIM
Yassin OUROUJANE
Enzo PECLIER
William PUEYO
Quentin STURACCI

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

JEUNES DISTRICT 2 2024-2025

NOM
Amandine ALARY
Mouad BELAIN BENARBIA
Haitam Reda BENDAOUD
Dylan BENOIT
Paul BOYER
Yaquim CANGE
Rudy CISLO
Axelle DUBROCA
Ismael EL MOUSSAOUI
Kaysan EL YAKHLIFI
Oussama FERNI
Romeo FERRERO
Mathias FIGUEIRA
Clément LECAN
Blanche LONJON
Ayoub MARKOU
Adam MIRINIOUI
Gulname ONAY
Amayas OULD SAID

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel

JEUNES DISTRICT 3 2024-2025

NOM
Bilal ABDELLATI EL YAJLIFI
Rayane ABDELOUAHED
Hossam AL FARISSI BARAHOU
Nancy ALEXIS
Adrien ALIBERT
Mohamed ALLALI
Rayan AZEROUAL
Raphaël BEISBARDT
Abd Errezek BELABBACI
Najm Eddine BEZZAZI
Dédé CAPE
Hugo CARETTE
Lisandre CASANOVA FERNANDEZ
Ahmed CHARFI
Omar CHNIT
Benjamin COLIN
Kyllian COSTES
Adil EL FARHI
Salim EL HAJJIOUI AL FARIS
Bilal EL HAMSE
Rayyane ELMAZOUARI
Titouan FACON
Imrane FOULKI
Nathan GOS
Ihsane IKHLEF
Mouad LAAGUIDI
Sacha LEFEVRE

JEUNES DISTRICT 3 2024-2025

NOM
Anas LHAZMIR
Adam MADAOUI DAHOUAR
Rayane Hamed MAKKEB
Salah Eddine OUAHI OUHOU
Soufiane OULAHBIB
Djeddy RADANISON
Emilie SAHLI
Nabil ZEMMAHI

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

JEUNES STAGIAIRES 2024-2025

NOM
Matteo BEDARD CRAVAROLO
Bilal BEHAH
Simo BOBEE
Ilyasse BOUTAHLI
Enzo CONTANT
Kaïss DELMAS
Maïssae DRIOUICHI
Amine Mohamed EL HAOUAT
Bilal MOKHTARI
Ayoub EL KADDOURI
Zakaria FAIZ
Mohamed Amine HAOUHAOU
Sami KOUKOU
Louna MAINI
Yanis MONTESINOS
Lucas NGUDIE TSHIVUADI

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

ASSISTANTS SPECIFIQUES

NOM	SAISON 2024-2025
Youssef BOUDJELAL	Arbitres assistants
Mohamed BOUZOUADA	
Florian DE CHALVET	
Souleyman DAHROUR	
Ilyes EL BEKKAOUI	
Jalal EL IDRISI	
Rachid EL KAIDI	
Mostafa EL OUADGHIRI	
Gaëtan FLECHY	
Maxime FOULON	
Garbi FARES	
Mathieu GELY	
Flavien LANGLET	
Clément LEGER	
Elias MAAMRI	
Lucie MONIER	
Amirouche OUALI	
Rabah OUDJIDANE	
Jean-Marc QUEROL	
Romain SEGUIER	
Rafik TITOUCHE	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

DISTRICT 1

NOM	SAISON 2024-2025
Fouzi BEN BOUAZZA	Groupe 1 Elite
Arezki BOUKHELEF	
Amar BRAHIMI	
Naïm CHAOUACHI	
Ouadeh DIF	
Abdelkrim MADDI	
Nordine MEKHALEF	
Eric MOLLON	
Cyril MOZERR	
Brahim REGUI	
Nicolas ANGENOT	
Salem BELHABIB	
Mustapha BOUMAIZ	
Xavier CALBYS	
Joël CESSIO	
Ali CHERIDI	
Ahmed HIDAOUI	
Olivier KILUBI	
Salem SAIDANI	
Mehdi ZOUGAR	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

DISTRICT 2

NOM	SAISON 2024-2025
Kévin AHAMADA MOHAMED	District 2
Rachid BAAMI	
Francis BECAMEL	
Gaston BOUSSOU	
Teddy CARON	
Didier DOVIN	
Stéphane DRIF	
Toufik EL GUERNE	
M'hamed EZZOFRI	
Khalid FEKRAOUI	
Alexandre GAYDA	
Andrew GRINE	
Moussa KADIM	
Moustafa LOUKILI	
Anthony MASSOL	
Christophe PARRA	
Frédéric RICCIO	
José ROSA	
Arthur ROUX	
Benjamin TOURON	
Tarik ZINE	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel

DISTRICT 3

NOM	SAISON 2024-2025
Ilmass ACHFIGAT	District 3
Khalid AYACHI	
Florian BELLEROSÉ	
Patrice Ernest BLAYA	
Thierry BRIENNE	
Arnaud CABROL	
Thierry CORNEIL	
Benjamin COURNIER	
Lhoussaine EL BAKCHI	
Adil EL HAMDAROU	
Mustapha EL OWARDI	
Armel ELA	
Marius ELA	
Jonathan FARRIEUX	
Sofiane FETMOUCHE	
Ali HADDOU	
Rachid JARMANI	
Rédouane KADDOURI	
Zakaria KASSIMI	
Yassine KHIARI	
Cyril LAZUTTES	
Franck LEBLOND	
Nadir LIAZIDI	
Youness MAAAD	
Hassane MAMOUNI	
Benjamin MARIN	
Ahmad MAZGOUTI	

DISTRICT 3

NOM	SAISON 2024-2025
Karim OUASSEL	District 3
Olivier PEREZ	
Paul PHOCAS	
Kamal SAADI	
Mohamed SERDOUN	
Brahim SOUJAE	
Mohand Amokrane VACHOR	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel

DISTRICT 4

NOM	SAISON 2024-2025
Oualid BENAISSATI	District 4
Mohamed BENHYCH	
Philippe CERESA	
Stéphane CONSTANTIN	
Lotfi EL KADIRI	
Mohamed EL KHALFIOUI	
Mohamed EL MARGA	
Charif JALLOW	
Younes KHORTA	
Mohamed LAGDID	
Denis Camille LUCIANI	
Anthony MACCHI	
Hassan MANSSOUR	
Alain MARTIAL	
Jonathan MARTIN	
Manuel MARTINS	
Mohamed MOUHANE	
Arnaud MULLER	
Brahim OULD KADDOUR	
Chilet RACINE	
Thierry SANCHEZ	
Thomas SCHNEIDER	
Ismail SHARHA	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

STAGIAIRES

NOM	SAISON 2024-2025
Enzo CANNELLA	Stagiaires
François CHIBIKH	
Giani EL KABIRI	
Pascal GUALANO	
Badre KOUIRASS	
Oussama MOUDAKKAR	
Benjamin RICHARD	
Silim SAIDOU	

Sauf erreur ou omission les présentes décisions de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission générale d'appel dans un délai de 7 jours à parution du présent Journal Officiel.

LISTE DES DELEGUES OFFICIELS VALIDES PAR LE CD

BOULJAOUI	BENSALEM
BRZOZOWSKI	JEAN
CALPAS	TYLER
CARDON	JOHANN
CHAPIN	ANCIL
CHRETIEN	SERGE
DELCROIX	PATRICK
ELICES	CELESTIN
ESCALIER	FREDERIC
GARCIA	PATRICK
GARONNE	EDDY
GONZALEZ	ROBERT
GOUPIL	MARC
GUERROUMI	MEBAREK
HOPO KLE	HENRI
LARACHICHE	ALAIN
LEFEVRE	PASCAL
MAAMAR	WAHID
MAROT	MICHEL
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC
MICHELIER	GUY
MIZZI	VANESSA
ODIN	GAETAN
PESCE	PIERRE
PICHON THOMASSON	CHRISTIAN
PLOMBAT	BERNARD
PONCE	FRANCOIS
RUBIES	REGIS
RUIZ	PATRICK
SARTORI	RICHARD
SOULIERS	ELIANE
VILAIN	GREGORY
DAYRE	BAPTISTE

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION SENIORS

Réunion du mercredi 28 août 2024

Présidence : **M. Bernard Guiraudou**

Présents : **MM. Patrick Langenfeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Jacques Gay**

Le procès-verbal de la réunion du 24 juillet 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Rappel l'Officiel 34 N° 2 du 26 juillet 2024 :

Rubrique Composition des poules Seniors et Vétérans

Les clubs auront la possibilité de demander un changement de poule au plus tard le 18 août 2024 ; les demandes seront alors examinées et les changements effectués à condition que les clubs s'entendent mutuellement (exemple, un club en D3 poule A souhaite basculer en poule B ; le changement sera validé si un club de la poule B désire intégrer la poule A).

Mail du 26 juillet 2024 du club FOOTBALL CLUB PEZENAS pour basculer son équipe FC PEZENAS 1 en D4 de la poule B à la poule C ; la commission ne peut répondre favorablement, aucun club de la poule C ne s'est manifesté pour intégrer la poule B.

Mail du 29 juillet 2024 du club F.C. LESPIGNAN VENDRES pour basculer son équipe LESPIGNAN VENDRES FC 2 en D3 de la poule C à la poule D ; la commission ne peut répondre favorablement, aucun club de la poule D n'ayant souhaité intégrer la poule C.

Mail du 1^{er} août 2024 du club F.C. VALLEE DU JAUR pour basculer son équipe Vétérans de la poule B à la poule A ; la commission ne peut répondre favorablement, aucun club de la poule A ne s'est manifesté pour intégrer la poule B.

Mail du 6 août 2024 du club A.S. ATLAS PAILLADE pour basculer son équipe M. ATLAS PAILLADE 3 en D3 de la poule C à la poule A ou B ; la commission ne peut répondre favorablement, aucun club des poule A et B n'ayant souhaité intégrer la poule C.

Mail du 7 août 2024 du club U.S. MONTAGNAOISE pour engager une équipe en **Vétérans** : **MONTAGNAC US 33** intègre la **poule D** ; l'équipe remplace **PAULHAN ES 33** qui a basculé en **poule B** (12 équipes), suite à sa demande faite par mail le 27 juillet 2024.

Mail du 14 août 2024 du club R.C. VEDASIEN pour engager une seconde équipe **Vétérans** : **ST JEAN VEDAS 32** intègre la **poule D** ; l'équipe remplace **SPORT TALENT 34 31** qui a basculé en **poule C** (12 équipes), suite à sa demande faite par mail le 27 juillet 2024.

Mail du 14 août 2024 du club ASSOCIATION SPORTIVE ST BAUZILLE DE LA SYLVE pour engager une seconde équipe Seniors : l'équipe **AS ST BAUZILLE 2** intègre la **poule B en D5** (14 équipes).

Mail du 20 août 2024 du club ASSOCIATION SPORTIVE ST BAUZILLE DE LA SYLVE pour intégrer en D5 sa deuxième équipe en poule A ; la commission ne peut répondre favorablement, la poule étant déjà composée de 12 équipes.

Mails des 21 et 25 août 2024 du club O. DE ST ANDRE pour basculer son équipe Vétérans de la poule D à la poule B ; la commission ne peut répondre favorablement, aucun club de la poule B ne s'est manifesté pour intégrer la poule D.

COUPES

Mails des 1^{er} août et 19 août 2024 des clubs F. O. SUD HERAULT et U.S. MONTAGNAISE pour inscrire leur équipe en **Coupe de l'Hérault Vétérans** : **SUD HERAULT FO 34** et **MONTAGNAC US 33** sont intégrées, soit un total de **41 équipes**.

32^{èmes} de Finale le 18 octobre 2024 : **18** équipes entrent en lice, soit **9 matchs**, 23 équipes exemptes

16^{èmes} de Finale le 22 novembre 2024 : 16 matchs disputés par les 9 vainqueurs et les 23 équipes exemptes des 32^{èmes}

Mails des 26 juillet et 3 août 2024 des clubs F. C. BOUJAN MEDITERRANEE et OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG POILHES pour engager leur équipe Seniors en **Coupe de l'Hérault Seniors** : **BOUJAN FC 1** et **MIDI LIROU CAP POILH 1** sont rajoutées, portant le nombre d'équipes engagées à **92**.

64^{èmes} de Finale le 13 octobre 2024 : 56 équipes entrent en lice, soit 28 matchs, 36 équipes exemptes

32^{èmes} de Finale le 24 novembre 2024 : 32 matchs disputés par les 28 vainqueurs et les 36 équipes exemptes des 64^{èmes}

Mail du 26 août 2024 du club U.S. VILLEVEYRACOISE pour s'engager en **Coupe Occitanie Seniors** ; la Commission accepte à titre exceptionnel l'engagement de **VILLEVEYRAC US 1**, rappelant au club que la date initiale d'inscription était le 21 juillet 2024, prorogée par la Ligue Football Occitanie jusqu'au 30 juillet 2024.

Les calendriers des championnats Seniors ont été publiés le 21 août 2024 à 17h30 ; ils ont été élaborés au mieux et en fonction des desideratas de chaque club.

Cependant, il est rappelé qu'à la suite de la mise en place du nouveau module COMPÉTITIONS, les **DÉSIDÉRATAS** des clubs (Alternances, Jumelages ...) ont été respectés dans la mesure du possible **et à la seule condition que les championnats aient les mêmes dates, ce qui est loin d'être le cas (championnats D1, D2, D4 et D5 A composés de 12 équipes, 10 équipes pour la D3 et 14 équipes pour la D5 B).**

Concernant la plage horaire, les clubs n'ayant pas saisi les desideratas sur FOOTCLUBS avant l'établissement des calendriers verront leurs matchs programmés le DIMANCHE à 15H00.

Rappel de l'Article 7 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions Générales

Article 7 Horaire des rencontres

Par principe, toutes les fois où le Règlement ci-après fait mention de l'accord écrit des deux clubs, la notification de cet accord par les deux clubs doit parvenir au plus tard dix jours avant la date prévue au service Compétitions du District pour lui permettre d'effectuer les changements nécessaires (arbitrage, délégué...), sous peine d'une sanction financière dont le montant sera fixé par le Comité de Direction du District.

Aucune dérogation au délai de dix jours avant la date prévue de la rencontre ne sera accordée par le service Compétitions **sauf circonstances exceptionnelles appréciées par les commissions sportives.**

Le coup d'envoi des rencontres de la dernière journée est fixé le même jour et à la même heure pour les catégories ci-dessous selon les horaires suivants :

- Catégorie U15 Territoire : le dimanche matin à 10h30
- Catégorie U17 Territoire : le samedi après-midi à 15h00
- Catégorie Senior : le dimanche après-midi à 15h00

Le club recevant doit se conformer aux dispositions ci-dessus, à défaut il aura match perdu par pénalité.

Ces rencontres peuvent, avec l'accord écrit des deux clubs, être avancées **sous réserve que ces derniers ne soient pas intéressés pour y disputer une montée ou une relégation** mais en aucun cas se dérouler après le jour et l'heure prévus.

Les matchs de lever de rideau sont interdits lorsque les installations sportives ne comportent pas quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres réglementaires.

Par dérogation à l'alinéa précédent, pour faciliter la programmation par les clubs qui ne disposent pas des installations et des créneaux nécessaires, le match de lever de rideau doit débuter à 11h45, sans accord du club visiteur, afin que le match principal puisse commencer à 15h et ce pour les matchs se déroulant dans le cadre des compétitions organisées par le District uniquement.

...

a) Horaire équipes Seniors et Seniors vétérans

Sauf dispositions contraires ou accord des deux clubs, le coup d'envoi des rencontres « Seniors » est fixé :

- **Le vendredi à 20h30 sous réserve de l'accord du club visiteur ou le samedi soir à partir de 19h (sans accord du club visiteur)** et de l'homologation de l'éclairage par la CDTIS (Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives)
- Le dimanche à 15 heures

Le coup d'envoi des rencontres « vétérans » le vendredi à partir de 20 heures ou le dimanche matin à 10h30.

Toutefois, les différentes commissions d'organisation auront, si besoin est, la possibilité de fixer les rencontres « Seniors » le dimanche en ouverture à 11 heures 45, ou à 12 heures 30 si les installations comportent quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres, ou le matin à 10 heures 30.

...

La Commission Seniors accorde une dérogation au club ENSERUNE FOOTBALL CLUB pour son équipe évoluant en D3 pour jouer sur le stade Jacinte Trivaldo à Montady, en attendant la pose des bancs sur le stade René Boussuge à Nissan-les-Enserune.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

D3

⚽ Poule B

PALAVAS CE 2/MEZE STADE FC 2

Du 20 octobre 2024

MEZE STADE FC 2/PALAVAS CE 2

Du 26 janvier 2025

Sont inversées

(Rugby – Accord des clubs)

D4

⚽ Poule B

SC LODEVE 1/CANET AS 2

Du 3 novembre 2024

CANET AS 2/SC LODEVE 1

Du 9 mars 2025

Sont inversées

(Installations en travaux – Accord des clubs)

COUPE OCCITANIE SENIORS

Rappel l'Officiel 34 N° 2 du 26 juillet 2024

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupe Occitane Seniors (engagements via footclubs clos au 21 juillet 2024) dont le total s'élève à **69 équipes**.

Les 7 (sept) équipes suivantes évoluant en Régional 1 font leur entrée à partir du dernier tour organisé par le District :

BEZIERS A.S. 1 – CLERMONTAISE 1 – FABREGUES AS 1 – FRONTIGNAN AS 1 – LUNEL GC 1 – M. ATLAS
PAILLADE 1 – ST CLEMENT MONT 1

...

La date d'engagement a été prorogée par la Ligue Football Occitanie jusqu'au 31 juillet 2024 ; ont été rajoutées les 3 équipes suivantes, soit au final 72 équipes engagées :

BESSAN AS 1 (engagement validé le 26 juillet 2024)

LA GRANDE MOTTE AS 1 (engagement validé le 26 juillet 2024)

VILLEVEYRAC US 1 (cf. rubrique Informations aux clubs)

Le **tirage au sort** du 1^{er} tour aura lieu le **mercredi 28 août 2024 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

...

Le **nombre d'équipes à qualifier** pour les 32^{èmes} de Finale (phase régionale) de Coupe Occitanie Seniors communiqué le 1^{er} août 2024 par la Ligue Football Occitanie est de **11**.

Le calendrier général reste inchangé :

15 septembre 2024 : 1^{er} tour : 5 matchs disputés par 10 équipes, 62 équipes exemptes (dont 7 R1)

29 septembre 2024 : 2^{ème} tour : 30 matchs disputés par les 5 vainqueurs et les 55 exempts du 1^{er} tour

13 octobre 2024 : 3^{ème} tour : 15 matchs

27 octobre 2024 : 4^{ème} tour : 11 matchs disputés par les 15 vainqueurs du 3^{ème} tour et les 7 équipes de R1

Le tirage au sort du 1^{er} tour effectué ce jour en présence de MM. Jacques Naudet, membre du Comité de Direction, Jean-Philippe Bacou, salarié du District, et les membres de la Commission Seniors, a donné lieu aux rencontres suivantes, dimanche 15 septembre 2024 à 15h, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps règlementaire :

PUIMISSON AS 1/M. PETIT BARD FC 1
THEZAN ST GENIES OF 1/PUISSALICON MAGALAS 1
SUSSARGUES FC 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1
ASPTT MONTPELLIER 1/ALIGNAN AC 1
ST MATHIEU AS 1/JUVIGNAC AS 1

Si les équipes se qualifient le 1^{er} septembre 2024 pour le 3^{ème} tour de Coupe de France du 15 septembre 2024, les matchs de Coupe Occitanie Seniors des équipes concernées seront fixés au mercredi 11 septembre 2024 en soirée.

Le **tirage au sort du second tour** de Coupe Occitanie Seniors du 29 septembre 2024 aura lieu le **mercredi 18 septembre 2024 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

Prochaine réunion le 18 septembre 2024

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION JEUNES

Réunion du mercredi 28 août 2024

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Stéphane Cerutti – Patrick Ruiz**

Excusé : **M. Mebarek Guerroumi**

Assistent à la réunion : **M. Jacques Naudet**, membre du Comité de Direction – **M^{me} Isabelle Malartic**, service Compétitions

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPES OCCITANIE U17 ET U15

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupe Occitanie U17 et U15.

COUPE OCCITANIE U17

Liste des équipes engagées : 52 équipes

AGDE RCO 1

ASM34 1

ASPTT MONTPELLIER 1

BALARUC STADE 1

BEZIERS A. S. 2

CANET AS 1

CASTELNAU CRES FC 2

CASTRIES AV 1

CLERMONTAISE 1

COEURHERAULT/PAULHAN 1

CORNEILHAN LIGNAN 1

ENT.MONTBLANC/BESSAN 1

FLORENSAC PINET 1

FRONTIGNAN AS 1

GIGNAC AS 1

JACOU CLAPIERS FA 1

JUVIGNAC AS 1

LA PEYRADE OL 1

LATTES AS 1

LAVERUNE FC 1

LESPIGNAN VENDRES FC 1

LUNEL GC 1

LUNEL-VIEL US 1

M. ARCEAUX 1

M. ATLAS PAILLADE 1

M. CELLENEUVE 1

MARSEILLAN CS 1

MAUGUIO CARNON US 1
MAURIN FC 1
MEZE LOUPIAN 1
MIREVAL AS 1
MUC FOOTBALL 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
O. VEDASIEN 1
PRADES LE LEZ FC 1
PUISSALICON MAGALAS 1
R. DOCKERS SETE 1
SAUVIAN FC 1
SC SETE 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST CLEMENT MONT 2
ST GELY FESC 1
ST JEAN VEDAS 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
ST PARGOIRE FC 1
ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 1
SUSSARGUES FC 1
VALERGUES AS 1
VENDARGUES PI 1
VIL.MAGUELONE 1

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (phase régionale) de Coupe Occitanie U17 est de 15 équipes.

Le calendrier général a été modifié comme suit :

1^{er} tour le 3 novembre 2024 : 22 matchs disputés par 44 équipes, 8 exempts (équipes évoluant en Régional 1)

2^{ème} tour le 8 décembre 2024 : 15 matchs disputés par les 22 vainqueurs et les 8 exempts du 1^{er} tour

Les 8 exempts Régional 1 sont les suivants :

AGDE RCO 1
BEZIERS AS 2
CASTELNAU CRES FC 2
FRONTIGNAN AS 1
JUVIGNAC AS 1
LATTES AS 1
LUNEL GC 1
ST CLEMENT MONT 2

COUPE OCCITANIE U15

Liste des équipes engagées : 48 équipes

AGDE RCO 1
ASM34 1
ASPTT MONTPELLIER 1
BALARUC STADE 1
BEZIERS A. S. 1
BEZIERS FC 1

CANET AS 1
CASTELNAU CRES FC 1
CASTRIES AV 1
CLERMONTAISE 1
ENT. DOMITIA COURNON 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
FABREGUES AS 1
FC 3MTKD 1
FLORENSAC PINET 1
FRONTIGNAN AS 1
GIGNAC AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1
LATTES AS 1
LAVERUNE FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
LUNEL GC 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. CELLENEUVE 1
M. LEMASSON RC 1
M. PETIT BARD FC 1
MARSEILLAN CS 1
MAUGUIO CARNON US 1
MAURIN FC 1
MEZE LOUPIAN 1
MIREVAL AS 1
MONTPELLIER HSC 1
RS GIGEANNAIS 1
SC LODEVE 1
SC SETE 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST CLEMENT MONT 1
ST GELY FESC 1
ST JEAN VEDAS 1
ST JUST ASCM 1
ST MATHIEU AS 1
ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 1
SUSSARGUES FC 1
VALERGUES AS 1
VENDARGUES PI 1
VIL.MAGUELONE 1

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (phase régionale) de Coupe Occitanie U15 est de 14 équipes.

Le calendrier général a été modifié comme suit :

1^{er} tour le 19 octobre 2024 : 4 matchs disputés par 8 équipes, 40 exempts (28 + les 12 équipes évoluant en Régional 1)

2^{ème} tour le 2 novembre 2024 : 16 matchs disputés par les 4 vainqueurs et les 28 exempts du 1^{er} tour (hors régional 1)

3^{ème} tour le 7 décembre 2024 : 14 matchs disputés par les 16 vainqueurs du 2^{ème} tour et les 12 équipes de Régional 1

Les 12 exempts Régional 1 sont les suivants :

AGDE RCO 1
BEZIERS A. S. 1
CASTELNAU CRES FC 1
CLERMONTAISE 1
FRONTIGNAN AS 1
LATTES AS 1
LUNEL GC 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. PETIT BARD FC 1
MONTPELLIER HSC 1
SC SETE 1
ST CLEMENT MONT 1

COUPES DE L'HÉRAULT U19, U17, U15 ET U14

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupes de l'Hérault U19, U17, U15 et U14.

COUPE DE L'HÉRAULT U19

Liste des équipes engagées : 20 équipes

COURNONTERRAL 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
FLORENSAC PINET 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
MARSEILLAN CS 1
MAURIN FC 1
MEZE STADE FC 1
MUC FOOTBALL 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
O. VEDASIEN 1
PAULHAN ES 1
SAUVIAN FC 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
ST THIBERY SC 1
SUSSARGUES FC 1
VIL.MAGUELONE 1

Aucune modification au calendrier général :

16^{èmes} de Finale le 3 novembre 2024

8^{èmes} de Finale le 26 janvier 2025

¼ de Finale le 23 mars 2025

½ Finales le 27 avril 2025

Finale week-end du 1^{er} juin 2025**COUPE DE L'HÉRAULT U17****Liste des équipes engagées : 56 équipes**

AGDE RCO 2
ASM34 1
ASPTT MONTPELLIER 1
B.CEVENNES GANGEOISE 1
BAILLARGUES ST BRES 1
BALARUC STADE 1
CANET AS 1
CASTRIES AV 1
CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 1
COEURHERAULT/PAULHAN 1
CORNEILHAN LIGNAN 1
ENT. ASLGM ESGDR 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
FC PAS DU LOUP 1
FLORENSAC PINET 1
FRONTIGNAN AS 1
GIGNAC AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1
LA PEYRADE OL 1
LAMALOU FC 1
LAVERUNE FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. CELLENEUVE 1
M. LEMASSON RC 1
M. ST MARTIN AS 1
MARSEILLAN CS 1
MARSILLARGUES 1
MAUGUIO CARNON US 1
MAURIN FC 1
MEZE LOUPIAN 1
MUC FOOTBALL 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
O. VEDASIEN 1
PEROLS ES 1
PRADES LE LEZ FC 1
R. DOCKERS SETE 1
RS GIGEANNAIS 1
SAUVIAN FC 1
SETE PCAC 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST GELY FESC 1
ST JEAN VEDAS 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
ST PARGOIRE FC 1

ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 1
SUSSARGUES FC 1
U. S. BEZIERS 1
U.S. LUNEL 1
VALERGUES AS 1
VENDARGUES PI 1
VIL.MAGUELONE 1

Aucune modification au calendrier général :

32^{èmes} de Finale le 8 décembre 2024

16^{èmes} de Finale le 26 janvier 2025

8^{èmes} de Finale le 16 février 2025

¼ de Finale le 23 mars 2025

½ Finales le 27 avril 2025

Finale week-end du 1^{er} juin 2025

COUPE DE L'HÉRAULT U15

Liste des équipes engagées : 67 équipes

AGDE RCO 2
ALIGNAN AC 1
ASM34 1
ASPTT LUNEL 1
ASPTT MONTPELLIER 1
B.CEVENNES GANGEOISE 1
B.JEUNESSE OL 1
BAILLARGUES ST BRES 1
BALARUC STADE 1
BEZIERS FC 1
CANET AS 1
CASTELNAU CRES FC 2
CASTRIES AV 1
CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 1
COEUR HERAULT ES 1
ENSERUNE FC 1
ENT. ASLGM ESGDR 1
ENT. DOMITIA COURNON 1
FABREGUES AS 1
FC 3MTKD 1
FC PAS DU LOUP 1
FRONTIGNAN AS 3
GIGNAC AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1
LAMALOU FC 1
LAVERUNE FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. CELLENEUVE 1
M. LEMASSON RC 1

M. ST MARTIN AS 1
M.LUNARET NORD 1
MARSEILLAN CS 1
MARSILLARGUES 1
MAUGUIO CARNON US 1
MAURIN FC 1
MEZE LOUPIAN 1
MIDI LIROU CAP POILH 1
MONTAGNAC US 1
MONTPEYROUX FC 1
MUC FOOTBALL 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
PAULHAN ES 1
PEROLS ES 1
PRADES LE LEZ FC 1
PUISSALICON MAGALAS 1
RS GIGEANNAIS 1
SAUVIAN FC 1
SC SETE 2
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST CLEMENT MONT 2
ST GELY FESC 1
ST GEORGES R.C. 1
ST JEAN VEDAS 1
ST JUST ASCM 1
ST MATHIEU AS 1
ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 1
SUSSARGUES FC 1
THONGUE ET LIBRON FC 1
U. S. BEZIERS 1
U.S. LUNEL 1
VALERGUES AS 1
VENDARGUES PI 1
VIL.MAGUELONE 1

Aucune modification au calendrier général :

Tour de cadrage le 2 novembre 2024
32^{èmes} de Finale le 7 décembre 2024
16^{èmes} de Finale le 25 janvier 2025
8^{èmes} de Finale le 15 février 2025
1/4 de Finale le 22 mars 2025
1/2 Finales le 26 avril 2025
Finale week-end du 1^{er} juin 2025

COUPE DE L'HÉRAULT U14

Liste des équipes engagées : 34 équipes

ASM34 21
ASPTT LUNEL 21
ASPTT MONTPELLIER 21
BEZIERS A. S. 22

CASTELNAU CRES FC 22
CAZOULS MAR MAU 21
COURNONTERRAL 21
ENT.MONTBLANC/BESSAN 21
FABREGUES AS 21
FC 3MTKD/ESPERANCE 21
GIGNAC AS 21
JACOU CLAPIERS FA 21
LA PEYRADE OL 21
LESPIGNAN VENDRES FC 21
M.ARCEAUX 21
M.LUNARET NORD 21
MAUGUIO CARNON US 21
MEZE LOUPIAN 21
MONTPELLIER A.S 21
PHOENIX FOOTBALL SCH 21
PUISSALICON MAGALAS 21
SETE PCAC 21
ST CLEMENT MONT 22
ST GELY FESC 21
ST JEAN VEDAS 21
ST MARTIN LONDRES US 21
SUD HERAULT FO 22
SUSSARGUES FC 21
U.S. LUNEL 21
U.S.O. FLORENSAC PIN 21
VAILHAUQUES FC 21
VENDARGUES PI 21
VIASSOIS FCO 21
VIL.MAGUELONE 21

Le calendrier général a été modifié comme suit :

Tour de cadrage le 2 novembre 2024

16^{èmes} de Finale le 7 décembre 2024

8^{èmes} de Finale le 15 février 2025

¼ de Finale le 22 mars 2025

½ Finales le 26 avril 2025

Finale week-end du 1^{er} juin 2025

COMPOSITION DES POULES DES CHAMPIONNATS

La Commission a établi la composition des poules des championnats jeunes première phase pour la saison 2024-2025, sauf les U14 (réunion organisée par la LFO le lundi 2 septembre 2024 concernant les championnats U14 Territoire).

U19 POULE A

COURNONTERRAL 1
LUNEL-VIEL US 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
MAURIN FC 1
MUC FOOTBALL 1

O. VÉDASIEN 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
SUSSARGUES FC 1
VIL.MAGUELONE 1
11 équipes

Poule B
CANET AS 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
FLORENSAC PINET 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
MARSEILLAN CS 1
MEZE STADE FC 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
PAULHAN ES 1
SAUVIAN FC 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST THIBERY SC 1
11 équipes

Championnat en phase unique, matchs aller-retour (cf. calendrier général)

U17 D1 AMBITION

Poule A
AGDE RCO 2
ASM34 1
ASPTT MONTPELLIER 1
BALARUC STADE 1
FLORENSAC PINET 1
LA PEYRADE OL 1
LAVERUNE FC 1
MARSEILLAN CS 1
MEZE LOUPIAN 1
RS GIGEANNAIS 1
10 équipes

Poule B
CASTRIES AV 1
JACOU CLAPIERS FA 1
M. ARCEAUX 1
MUC FOOTBALL 1
ST JEAN VEDAS 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
U.S. LUNEL 1
VENDARGUES PI 1
9 équipes

Poule C
CANET AS 1
CAZOULS-MAR MAU 1
CLERMONTAISE 1

CORNEILHAN LIGNAN 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
LAMALOU FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
PUISSALICON MAGALAS 17
SAUVIAN FC 1
SUD HERAULT FO 1

10 équipes

Poule D

FC PAS DU LOUP 1
FRONTIGNAN AS 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. CELLENEUVE 1
M. LEMASSON RC 1
MAUGUIO CARNON US 1
MAURIN FC 1
O. VEDASIEN 1
PRADES LE LEZ FC 1
ST GELY FESC 1

10 équipes

Championnat en deux phases, matchs simples (cf. calendrier général)

U17 D2 AVENIR

Poule A

B.CEVENNES GANGEOISE 1
BAILLARGUES ST BRES 1
JACOU CLAPIERS FA 2
LUNEL-VIEL US 1
MARSILLARGUES 1
MAUGUIO CARNON US 2
PEROLS ES 1
SUSSARGUES FC 1
VALERGUES AS 1

9 équipes

Poule B

ASPTT MONTPELLIER 2
ENT. ASLGM ESGDR 1
JACOU CLAPIERS FA 3
M. ST MARTIN AS 1
MAUGUIO CARNON US 3
MONTARNAUD AS 1
S. POINTE COURTE 1
ST GELY FESC 2
VIL.MAGUELONE 1

9 équipes

Poule C

COEURHERAULT/PAULHAN 1

GIGNAC AS 1
JACOU CLAPIERS FA 5
MARSEILLAN CS 2
R. DOCKERS SETE 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST THIBERY SC 1
U.S. BEZIERS 1

8 équipes

Poule D

ASM34 2
ENT.MONTBLANC/BESSAN 2
JACOU CLAPIERS FA 4
LESPIGNAN VENDRES FC 2
MEZE STADE FC 2
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
ST PARGOIRE FC 1
U.S. BEZIERS 2

8 équipes

Championnat en deux phases, matchs simples (cf. calendrier général).

Pour les poules de 8 équipes, les journées des 13 octobre et 17 novembre 2024 seront supprimées.

U15 D1 AMBITION

Poule A

ASPTT MONTPELLIER 1
CASTRIES AV 1
FC 3MTKD 1
M. CELLENEUVE 1
PEROLS ES 1
ST JUST ASCM 1
SUSSARGUES FC 1
U.S. LUNEL 1
VENDARGUES PI 1

9 équipes

Poule B

CASTELNAU CR. 2
JACOU CLAPIERS FA 1
LUNEL GC 2
M. LEMASSON RC 1
M. ST MARTIN AS 1
MAURIN FC 1
ST CLEMENT MONT 2
ST GELY FESC 1

8 équipes

Poule C

AGDE RCO 2
BALARUC STADE 1
FABREGUES AS 1

FRONTIGNAN AS 3
MEZE LOUPIAN 1
SC SETE 2
ST JEAN VEDAS 1
VIL.MAGUELONE 1
8 équipes

Poule D

ASM34 1
B.JEUNESSE OL 1
BEZIERS FC 1
ENT. DOMITIA COURNON 1
MARSEILLAN CS 1
SAUVIAN FC 1
ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 1
8 équipes

Poule E

CLERMONTAISE 1
FC PAS DU LOUP 1
GIGNAC AS 1
LAMALOU FC 1
M. ARCEAUX 1
M. ATLAS PAILLADE 1
PAULHAN ES 1
RS GIGEANNAIS 1
8 équipes

Championnat en deux phases, matchs simples (cf. calendrier général)

Pour les poules de 8 équipes, les journées des 12 octobre et 16 novembre 2024 seront supprimées.

U15 D2 AVENIR**Poule A**

ASPTT LUNEL 1
CASTRIES AV 2
FC 3MTKD 2
JACOU CLAPIERS FA 2
MARSILLARGUES 1
PRADES LE LEZ FC 1
SUSSARGUES FC 2
VALERGUES AS 1
VENDARGUES PI 2
9 équipes

Poule B

B.CEVENNES GANGEOISE 1
BAILLARGUES ST BRES 1
ENT. ASLGM ESGDR 1
JACOU CLAPIERS FA 3

M.LUNARET NORD 1
MAUGUIO CARNON US 1
PRADES LE LEZ FC 2
RS GIGEANNAIS 2
ST GEORGES R.C. 1
VENDARGUES PI 3

10 équipes

Poule C

COURNONTERRAL 1
ENT. PEROLS PALAVAS 2
ENT.DOMITIACOURNON 2 2
LAVERUNE FC 1
MONTPEYROUX FC 1
MUC FOOTBALL 1
SC SETE 3
ST GELY FESC 2
ST MATHIEU AS 1

9 équipes

Poule D

B.JEUNESSE OL 2
CAZOULS MAR MAU 1
ENT. PUIMI. NEFFIES 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
MIDI LIROU CAP POILH 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1
PUISSALICON MAGALAS 1
THONGUE ET LIBRON FC 1
U.S. BEZIERS 1

10 équipes

Poule E

ALIGNAN AC 1
BEZIERS FC 2
CANET AS 1
COEUR HERAULT ES 1
ENSERUNE FC 1
LAMALOU FC 2
MONTAGNAC US 1
SAUVIAN FC 2
ST ANDRE SANGONIS OL 1

9 équipes

Championnat en deux phases, matchs simples (cf. calendrier général).

DISPOSITIF CARTON VERT

Le District de l'Hérault de Football a décidé de renouveler l'opération uniquement sur la catégorie U17 pour la saison 2024-2025 ; les championnats concernés sont : U17 D1 Ambition phase 1, U17 Territoriale et U17 D1 phase 2

Pour rappel, le dispositif « Carton Vert » est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

L'action est pilotée par la F.M.I. qui est paramétrée à cet effet.

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

PLAISIR : Privilégier le beau geste ou le beau jeu,
Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...

RESPECT : Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les signes de l'éducateur ou de l'arbitre...

ENGAGEMENT : Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Etre un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...

TOLERANCE : Minimiser l'erreur d'un partenaire,
Accepter d'être remplacé,
Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...

SOLIDARITE : Réconforter un coéquipier en difficulté,
Rester unis dans la défaite,
Se comporter comme un remplaçant exemplaire...

Mise en place :

Le club accueillant est chargé de la mise en place du dispositif.

Les observateurs :

2 observateurs neutres sont désignés pour identifier les joueurs auteurs de bons gestes au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper ce rôle d'observateur, la seule condition étant que leur nombre par équipe soit identique.

Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'Equipe B, et inversement.

A l'issue du match :

- Sont désignés le ou les joueurs à récompenser

Les joueurs lauréats reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

- La remise se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres).

- Le motif de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs « PRETS ». Un classement par équipe comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du championnat.

- Attribution :

3 cartons verts au maximum par match :

- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur ou joueuse maximum par équipe)

- 1 carton vert décerné par l'arbitre (1 joueur ou joueuse maximum par rencontre)

L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.
L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.

La Feuille de Match Informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses et joueurs concernés.

A l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur dotera chaque joueuse/joueur lauréat.

Prochaine réunion le 17 septembre 2024 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**Réunion téléphonique du 22 aout 2024**Président : **M. José Garcia**Présents : **MM. Fabien Durante Malvy - Driss El Bane - Grégory Vilain - José Ortega - Laurent Boyer - Roland Bary***Important : Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 8.3 du Règlement du Statut de l'Arbitrage.***ARTICLE 45 - BENEFICES**

« Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif au titre du statut de l'arbitrage [...] un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir un joueur supplémentaire titulaire d'une licence « mutation » dans l'équipe Ligue ou District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Si le club à 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires. [...] »

Il est rappelé que les clubs doivent définir l'équipe à laquelle cette mesure s'applique avant le début des compétitions de la catégorie concernée.

Choix des Clubs :

Les Clubs départementaux bénéficiant de mutation(s) supplémentaire(s) pour la saison 2024-2025	Nombre de muté(s) supplémentaire(s) <i>Définie dans l'équipe Ligue ou District de son choix</i>	Date de la Réponse par mail	Choix sportif
AV. CASTRIOTE (503367)	+2	09-08-2024	+1 en U15 Ambition +1 en D3 - Séniors
JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION (582757)	+2	26-08-2024	+1 en D1 Séniors +1 en U17 Avenir
UNION SPORTIVE DES BASSES CEVENNES GANGEOISES (503274)	+1	10-07-2024	D3 - Séniors
AVS GIGNACOIS (503188)	+1	22-07-2024	D1 - Séniors
U. S. GRABELLOISE OMNISPORTS (521456)	+1		A définir
ARCEAUX MONTPELLIER (528675)	+1	21-08-2024	R2 - Féminine Séniors
FOOTBALL CLUB DOMITIA (564538)	+1	09-07-2024	D2 - Séniors
A.S. MIREVALAISE (524047)	+1		A définir

Le Président,
José GarciaLe secrétaire,
Morgan Billaut

ESPACE BENEVOLAT

sport.herault.fr



JE SUIS L'ORGANISATEUR

1



Je crée mon compte dans l'Espace Bénévolat sur le site internet d'Hérault Sport.

Je propose mon évènement en remplissant le formulaire et en intégrant des missions de bénévolat.



2

3



Après validation d'Hérault Sport mon évènement apparaîtra dans l'agenda de l'Espace Bénévolat.

Je reçois par e-mail les coordonnées des candidats à des missions de bénévolat.



4

JE SUIS LE BENEVOLE

1



Je sélectionne l'évènement de mon choix dans l'Espace Bénévolat sur le site internet sport.herault.fr.

Je postule en remplissant le formulaire.



2

3



Je reçois par e-mail les coordonnées de l'Organisateur de l'évènement sportif.

